

Bulletin trimestriel d'information Qualité de l'air - Grand Périgueux juillet à septembre 2026

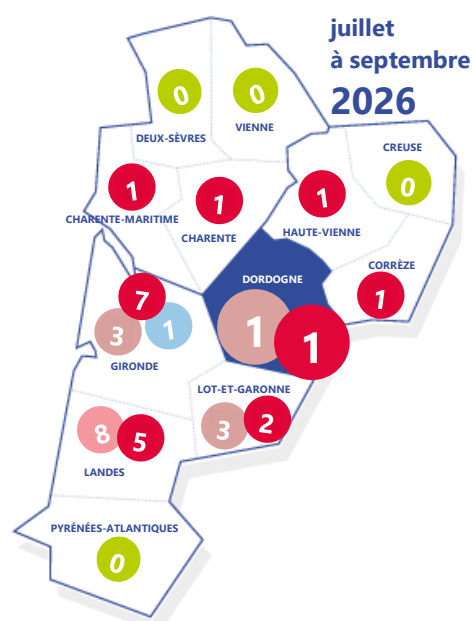
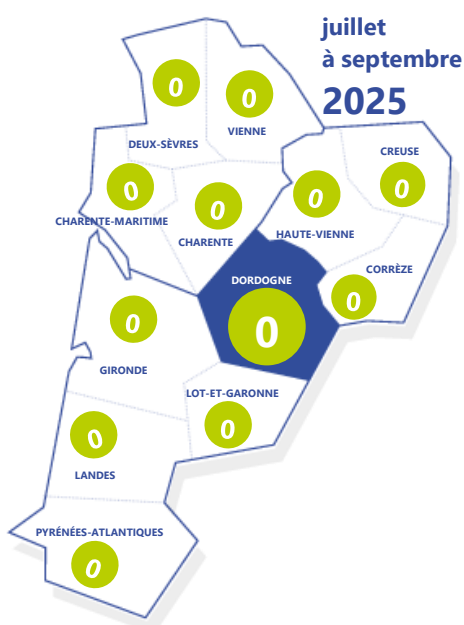
Épisodes de pollution

ÉPISODES DE POLLUTION

- Pas d'épisode
- SIR PM₁₀
- SAL PM₁₀
- SIR SO₂
- SAL SO₂
- SIR O₃
- SAL O₃
- SIR NO₂
- SAL NO₂

GLOSSAIRE

SIR : Seuil d'Information-Recommandations
SAL : Seuil d'ALerte



Les **épisodes de pollution** indiquent qu'un dépassement de seuil réglementaire a été constaté (soit par la mesure, soit à l'aide de simulations numériques) impactant une partie importante du territoire et de la population. Ces **dépassements ne donnent pas forcément lieu à des procédures préfectorales d'information et de recommandations ou d'alerte**. Les dépassements de seuils réglementaires aux stations rendent compte de manière plus précise de l'état de la qualité de l'air sur un territoire.

Dioxyde d'azote (NO₂) :

majoritairement issu du trafic routier

Particules grossières et fines (PM₁₀ & PM_{2,5}) : sources d'émission variées (chauffage au bois, activités agricoles, trafic routier et industries)

Ozone (O₃) : étant un polluant secondaire, il résulte de la transformation de polluants primaires le dioxyde d'azote et les composés organiques volatils - sous l'effet des rayonnements solaires ultra-violet

Dioxyde de soufre (SO₂) : majoritairement issu des industries et du chauffage domestique

Commentaires

La **période estivale 2026** a été marquée par de **nombreux épisodes de pollution aux particules grossières** en Nouvelle-Aquitaine, notamment en raison des **incendies en Gironde et dans les Landes**. Plusieurs départements ont directement été impactés par les feux.

Ces **incendies sans précédent** ont conduit à :

- 10 jours d'épisodes de pollution en continu pour la Gironde en lien avec le **feu de Saumos (33)**
- 7 jours d'épisodes de pollution en continu pour les Landes en lien avec le **feu de Biscarosse (40)**
- 6 jours d'épisodes de pollution en continu pour les Landes en lien avec le **feu de Luglon (40)**

La **Dordogne** a connu **2 journées** d'épisodes de pollution, les **25 et 26 juillet** en raison d'une évolution des vents qui ont tourné et porté les fumées du feu de Saumos vers l'est. En comparaison, la période estivale 2025 fut bien calme avec aucun épisode de pollution à déplorer.

Seuils réglementaires et Recommandations OMS

Bilan réglementaire du Grand Périgueux au 30/09/2026

Bilan réglementaire du Grand Périgueux au 30/09/2026			
Exposition	Type de recommandation	PM ₁₀ moy. annuelle	PM ₁₀ - nb. jours > 50 µg/m ³ (1) et > 45µg/m ³ (2)
Chronique	Valeur limite - 40 µg/m ³ (1)	13*	
	Objectif de qualité - 30 µg/m ³ (1)	13*	
	OMS - 15 µg/m ³ (2)	13*	
Ponctuelle	Valeur limite - 35 jours max (1)		1
	OMS - 3 jours max (2)		2
Exposition	Type de recommandation	PM _{2,5} moy. annuelle	PM _{2,5} - nb. jours > 25 µg/m ³ (1) et > 15 µg/m ³ (2)
Chronique	Valeur limite - 25 µg/m ³ (1)	7*	
	Valeur cible - 20 µg/m ³ (1)	7*	
	Objectif de qualité - 10 µg/m ³ (1)	7*	
	OMS - 5 µg/m ³ (2)	7*	
Ponctuelle	Valeur limite (1) - pas de réglementation sur le nombre de jours autorisés		1
	OMS - 3 jours max (2)		11
Exposition	Type de recommandation	NO ₂ moy. annuelle	NO ₂ - nb. heures > 200 µg/m ³ (1) et NO ₂ - nb. jours > 25 µg/m ³ (2)
Chronique	Valeur limite - 40 µg/m ³ (1)	7*	
	OMS - 10 µg/m ³ (2)	7*	
Ponctuelle	Valeur limite - 18 heures max (1)		0
	OMS - 3 jours max (2)		1

Exposition	Type de recommandation	O ₃ - max. de la moy. sur 8h	O ₃ - nb. jours > 100 µg/m ³ sur 8h	O ₃ - nb. jours > 120 µg/m ³ sur 8h (en moy. sur 3 ans)	O ₃ - max. de la moy. jour sur 8h
Chronique	OMS - pic saisonnier - 60 µg/m ³ (2)				97****
Ponctuelle	Valeur cible - 25 jours max (1)			11**	
	Objectif de qualité - 120 µg/m ³ (1)	150***			
	OMS - 3 jours max (2)		65		

(1) Seuils réglementaires issues du Décret n°2010-1250 du 21/10/2010

(2) Recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 2021 et représentatifs de la pollution ponctuelle (sur un jour ou quelques heures)

* Moyenne calculée jusqu'au 30/09/2026

** La moyenne sur 3 ans est réalisée sur la période du 01/10/2023 au 30/09/2026

*** Maximum calculé jusqu'au 30/09/2026

**** Maximum uniquement calculé sur la période 01/04/AAAA au 30/09/AAAA - Pour les trimestres 1 et 4, le calcul ne s'applique pas

En **jaune** : recommandation OMS non respectée, en **mauve** : valeur cible ou objectif de qualité non respecté, en **violet** : valeur limite non respectée et en **bleu** : seuils réglementaires ou recommandations OMS respectés.

SIR : Seuil d'Information et de Recommandations

- ➔ PM₁₀ : 50 µg/m³ en moyenne journalière
- ➔ O₃ : 180 µg/m³ en moyenne horaire
- ➔ NO₂ : 200 µg/m³ en moyenne horaire

SAL : Seuil d'Alerte

- ➔ PM₁₀ : 80 µg/m³ en moyenne journalière
- ➔ O₃ : 240 µg/m³ en moyenne horaire (protection sanitaire de toute la population)
- ➔ NO₂ : 400 µg/m³ en moyenne horaire sur 3h consécutives (ou 200 µg/m³ si le SIR a été déclenché la veille et le jour même et qu'il y a un risque de dépassement pour le lendemain)



Suivez les statistiques annuelles réglementaires

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/statistiques-annuelles-reglementaires>

Bilan des indices ATMO de qualité de l'air



Retrouvez tous les indices ATMO de la commune de Périgueux sur notre site web :
<https://bit.ly/3CxYvRN>



Bon



Mauvais

Commentaires

Au cours des mois de juillet à septembre 2026, la qualité de l'air est principalement qualifiée de « dégradée » à « mauvaise » sur l'agglomération du Grand Périgueux.



Moyen



Très mauvais

Cela est, principalement, à mettre en relation avec les conditions caniculaires rencontrées tout au long du trimestre et qui ont donné lieu à une augmentation des concentrations en ozone sur l'ensemble de la région. Des indices qualifiés de « extrêmement mauvais » ont été constatés les 25 et 26/07 en raison de la fumée du feu de Saumos qui a été fortement poussée vers l'est de la région.



Dégradé



Extrêmement mauvais

Sur ce trimestre, ce sont les concentrations en ozone qui sont responsables de l'indice ATMO.



Pour les particules et le dioxyde d'azote, les **conditions météorologiques très stables, peu dispersives et anticycloniques** en période hivernale ou en début de printemps vont accentuer l'**accumulation** de ces polluants au sol favorisant les pics de pollution.

En revanche, l'ozone se forme principalement en période estivale sous l'**action du rayonnement solaire**.

L'indice ATMO de qualité de l'air :



Élaboré à partir de 5 polluants (mesures et modélisations) depuis le 01/01/21, l'indice global de qualité de l'air reprend la valeur maximale des 5 sous-indices. Celui-ci peut être impacté par plusieurs polluants. Son échelle propose 6 niveaux, dont les seuils sont alignés sur ceux de l'Agence européenne pour l'environnement.



MÉTÉO
Nouvelle-Aquitaine

Juillet : le plus chaud, peu arrosé et très ensoleillé

https://donneespubliques.meteofrance.fr/donnees_libres/bulletins/BCMR/BCMR_10_202607.pdf

Août : encore un mois bien chaud mais aussi très orageux.

https://donneespubliques.meteofrance.fr/donnees_libres/bulletins/BCMR/BCMR_10_202608.pdf

Septembre : un mois très sec, très chaud et très ensoleillé.

https://donneespubliques.meteofrance.fr/donnees_libres/bulletins/BCMR/BCMR_10_202609.pdf

Les mesures en temps réel

Pour suivre les mesures en direct, rendez-vous sur la page : <https://tinyurl.com/yr45wuau>



Pollens

Pour vous informer sur les **pollens**, consultez la page web dédiée <https://bit.ly/3etoSk0> ou inscrivez-vous à la newsletter quotidienne de votre commune <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/mails/m-enregistrer/commune>. En complément, le pollinarium sentinelle® d'Antonne et Trigonant peut vous fournir des informations sur le début/fin des diffusions de pollen grâce à l'**alerte pollens** ! <https://www.alertepollens.org/>

Qualité de l'air : Atmo poursuit la surveillance après les incendies

<https://tinyurl.com/2tusb9wz>

Pesticides dans l'air : les résultats 2025 en Nouvelle-Aquitaine

<https://tinyurl.com/3dxdmpym9>

Ambroisie : comment agir pour limiter sa propagation ?

<https://tinyurl.com/mrx85yy3>



Le Saviez-vous ?

Poussières désertiques : quel impact sur la qualité de l'air ?

Les **poussières désertiques** sont de très fines particules minérales issues principalement du **Sahara**. Sous l'effet de vents puissants, elles sont soulevées dans l'atmosphère puis **transportées sur plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de kilomètres**.

Lors d'un épisode, ces particules viennent **s'ajouter aux émissions déjà présentes dans l'air** (trafic routier, chauffage, activités agricoles ou industrielles, etc.). Cette accumulation peut entraîner une **hausse des concentrations en particules** et conduire localement au **dépassement des seuils réglementaires pour les PM₁₀**. Comme toutes les particules en suspension, les poussières désertiques peuvent **irriter les voies respiratoires**, en particulier chez les **personnes les plus sensibles**.

<https://tinyurl.com/3hpchr6v>



Les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, elles ne seront pas rediffusées en cas de modification ultérieure. En cas d'utilisation différée de ces données, il est à la charge du client de s'assurer qu'il dispose de la dernière version en vigueur. Toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine. Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenue pour responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donné d'accord préalable.

Bilan édité le 09/10/2026 à 14h45 par : Sarah Le Bail - Atmo Nouvelle-Aquitaine
09.84.200.100 | contact@atmo-na.org

Pour toute information concernant Le Grand Périgueux www.grandperigueux.fr